

Délibération n°2025-48

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance du 10 avril 2025)**

Date de convocation : 04/04/2025
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 25
Nombre de délégués votants : 31

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 10 avril 2025 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CARREY Daniel représenté par M. CASAU Henri, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. DAGUERRE Robert, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LEGLISE Vincent, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, M. PARIS Rémi, M. PINOUT Bernard, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSÉ Bernard

Absents ou excusés : Mme BARRAQUE Anne-Marie, M. CACHELOU Yoann, Mme CLAVIER Hélène, M. DESSEIN Michaël, M. ESQUER Philippe, M. GABASTON Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, M. LOUSTAU Christian

Pouvoirs : Mme BARRAQUE Anne-Marie donne pouvoir à Mme BERGES Isabelle
Mme CLAVIER Hélène donne pouvoir à Mme LAHOURATATE Nicole
M. DESSEIN Michaël donne pouvoir à M. MONGAUGÉ Jean-Luc
M. ESQUER Philippe donne pouvoir à M. AUSSANT Claude
M. LABERNADIE Patrick donne pouvoir à Mme MOULAT Monique
M. LOUSTAU Christian donne pouvoir à M. CASADEBAIG Robert

Secrétaire de séance : M. SASSOUBRE Guy

OBJET : BUDGET PRINCIPAL – Vote du Budget Primitif 2025

RAPPORTEUR : Fernand MARTIN, Vice-Président

Vu l'avis de la commission des finances en date du 4 avril 2025,
Vu le projet de budget principal pour l'exercice 2025 transmis et joint à la présente délibération,

Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter le budget primitif 2025.

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**,

ADOpte le budget primitif 2025 de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	8 163 775 € (dont 1 346 127,82 € de RAR)	12 602 415,00 €
Recettes	8 163 775 € (dont 1 672 202,25 € de RAR)	12 602 415,00 €

AUTORISE le Président à procéder à des virements de crédits au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

Le Président,
Jean-Paul CASAUBON

